

# Le Blog de Jean-Michel Aphantie



Animé par :

**Jean-Michel Aphantie**

[Accueil](#)

## Sur mon salaire et sur d'autres choses 16/04

Créé le 16/04/2012 à 09h55

Recommander	< 14	Envoyer
Tweeter	< 60	
2		

Un candidat à la présidence de la République m'a demandé mon salaire. Je n'ai pas voulu lui communiquer. Ai-je eu tort ?

Les faits, comme dit la police, sont connus. Un candidat à la présidence de la République, fort mari de ne pas voir son génie reconnu, a postulé que les journalistes qui lui faisaient face étaient coupés de la vie réelle. L'un d'eux, lui ayant répondu qu'il ne vivait pas sur la lune, s'est alors fait apostropher par le dit candidat : combien vous gagnez ?

La vulgarité de l'interpellation semble plus immédiatement accessible que son sens profond. En effet, en procédant de la sorte, le candidat semble suggérer qu'à partir d'un certain niveau de salaire, un journaliste n'est plus apte à exercer la fonction qu'il prétend assumer. A quel niveau de salaire le dit candidat situe-t-il l'incapacité du journaliste ? 2000 euros ? 4000 ? 6000 ? Au-delà ? Pour l'instant, il ne l'a pas précisé. Pas plus qu'il n'a précisé les conséquences d'un éventuel dépassement du seuil. Faut-il alors retirer sa carte professionnelle au journaliste qui le dépasse ? Mais même sans carte de presse, celui-ci peut continuer à travailler. Faudrait-il donc alors jusqu'à lui interdire toute parole publique ? Et pourquoi pas alors, puisque nous serions dans un cas flagrant d'inutilité sociale, l'orienter vers les mines de sel pour lui permettre, enfin, de découvrir la vraie vie dont il ignore si visiblement tout ?

C'est que, voyez-vous la parole politique engage. Et si un candidat à la fonction suprême exige de son interlocuteur son niveau de revenus avant de poursuivre avec lui la discussion, alors il faut

bien trouver une utilité à la question posée.

Imaginons maintenant que la question n'ait pas l'utilité ci-dessus envisagée, que l'interjection sur les salaires soit sortie comme cela, comme un réflexe, comme un cri, comme l'expression d'une indignation devant ces journalistes dodus et repus qui ont l'outrecuidance de questionner un peu vivement le génie national qui ambitionne de se voir confier par ses compatriotes les rênes de la Nation, alors nous serions devant un cas de figure très différents.

Cela voudrait dire que le candidat en question regarderait les journalistes en question illégitimes par nature, quels que soient leurs salaires, émoluments, revenus, dividendes stocks options, retraites chapeaux, indemnités, avantages et grosses ficelles. Ils seraient illégitimes pour cette seule et unique raison qu'ils ne partageraient pas, les sagouins, ses idées, ses projets, ses ambitions.

Ces journalistes-là ne seraient, en quelque sorte, que des emmerdeurs, des empêcheurs de se glorifier en rond, de se présenter comme possesseur unique et formidable des solutions aux terribles problèmes de la société.

Dans ce schéma, l'interpellation sur le niveau de revenus ne serait donc qu'un prétexte pour débarrasser le plancher de la racaille plumitive et pour pouvoir tout à son aise exposer sans être contredit ses mirifiques projets pour la France qui n'attend que son sauveur, lui. Ou plutôt : Lui.

C'est faute d'avoir vu tranché cette ambiguïté fondamentale que, personnellement, j'ai décidé de ne pas répondre à la question posée. Combien je gagne ? Plus que le SMIC, c'est sûr. Moins que vous ne le pensez, c'est sûr aussi. Je répondrai à cette question quand la loi m'en fera obligation, ce qui n'est pas le cas pour l'instant. La loi oblige simplement à informer les actionnaires de certaines entreprises des rémunérations des plus importants de leurs dirigeants. Ce n'est pas encore le cas pour les simples salariés des dites entreprises.

Réglons par ailleurs la question de la légitimité des journalistes, car au fond, c'est de cela qu'il s'agit. Le candidat que je n'ai pas nommé et plusieurs autres dans cette campagne nauséabonde présidentielle, ont attaqué, attaquent et attaqueront encore les journalistes, plus particulièrement ceux qu'ils qualifient dans cette corporation divers « d'éditorialistes de bazar », ou « d'éditocrates », faute d'avoir su pour l'instant de termes plus méprisants, ou peut-être seulement parce qu'ils n'osent pas les utiliser, pas encore.

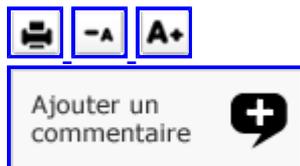
Exposons juste l'idée que dans une démocratie élaborée, la seule parole autorisée ne peut pas être celle des postulants au suffrage universel. A côté des élus et de ceux qui aspirent à l'être, un travail d'expertise et de contre-expertise, de contradiction, est souhaitable et nécessaire à la bonne marche de la démocratie. Le vote ne peut pas donner seul le droit à la parole publique. Il ne peut pas être considéré comme seul producteur de la légitimité. Des individus, je ne pense même pas aux journalistes, peuvent par leur talent particulier, ou le travail d'une vie, nourrir eux aussi le débat démocratique, intervenir, contrarier, répondre, éclairer.

Dans cette galaxie luxuriante et fournie d'intervenants divers, les journalistes ne sont eux-mêmes qu'une petite partie, utiles à leur place, sans plus, mais sans moins. La mode s'est installée chez les postulants présidents de les dénigrer, de les insulter, de les avilir, de les engueuler, de les mépriser.

Cette mode, beaucoup de journalistes eux-mêmes l'ont regardé avec complaisance. Certains l'ont même encouragés, d'autres y ont participé. Que l'on admette que pour ma part, je n'y sacrifierai pas. Cette mode est en réalité mortifère. Elle introduit dans la société un poison dont le but ultime, au fond des choses, est de débarrasser la parole politique de toute appréciation contradictoire.

Que l'on en soit là, aujourd'hui, dans la France qui se glorifie d'être des Lumières, dit assez bien

les ravages que la crise sans fin opère dans les cœurs et dans les esprits.



à propos du blog

Raconter les coulisses d'une interview politique quotidienne sur la première radio de France et entretenir un dialogue avec ceux que cela intéresse.

[La charte d'utilisation du blog](#)

Les émissions de Jean-Michel Apathie



Derniers billets

16/04/2012 - 09h55

[Sur mon salaire et sur d'autres choses 16/04](#)



13/04/2012 - 10h21

[Dans la campagne, l'agressivité pour masquer la réalité 13/04](#)



05/04/2012 - 11h04

[Réponse à Julien Joly 05/04](#)



30/03/2012 - 10h28

[A trois semaines du premier tour, Nicolas Sarkozy, François Hollande, Jean-Luc Mélenchon 30/03](#)



[Tous les billets](#)

Publicité